

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 20 février 2020

L'an deux mil vingt et le vingt février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 14 février 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Pierre DIBON, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESCOSTEREYRES et Constance MAUGENET.

Excusée représentée : Madame Nelly MONTAUZER MERDY a donné pouvoir à Monsieur Thierry AIMÉ.

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame DELRIEU Pauline a été élue secrétaire.

Objet : **Affectation des résultats 2019**
Budget annexe Locaux commerciaux – GUICHE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean Yves BUSSIRON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	10 676,12 €
- un excédent reporté de :	12 252,06 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	28 868,18 €
- un déficit d'investissement de :	20 026,49 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00 €
soit un besoin de financement de :	20 026,49 €

DECIDE à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019, comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/19 : EXCÉDENT	28 868,18 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	20 026,49 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	8 841,69 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	20 026,49 €

Fait et délibéré à GUICHE, le 20 février 2020
Le Maire,

Reçu par Contrôle de légalité, le **- 9 MARS 2020**
Affiché le **03 MARS 2020**



Jean Yves BUSSIRON